



## Phase préparatoire d'un programme de renforcement de la société civile mauritanienne en faveur de la jeunesse – « Graine de citoyenneté »

---

Termes de référence pour l'évaluation finale et prospective de la phase préparatoire du programme Graine de Citoyenneté.

Le dossier de réponse doit comprendre :

- ☞ **Une offre technique**
- ☞ **Une offre financière** détaillée.

Les offres doivent être adressées avant **le 30 mars 2022** à 18h GMT à [keurtsing.tchouankea@grdr.org](mailto:keurtsing.tchouankea@grdr.org) et [yvan.lecoq@grdr.org](mailto:yvan.lecoq@grdr.org) avec pour objet : « Candidature \_ Evaluation finale et prospective GDC ».

Pour toute information complémentaire, vous pouvez envoyer un courriel à ces mêmes adresses.

Février 2022

## Contexte

Graine de citoyenneté est une phase préparatoire de 18 mois d'un programme structurant et transversal d'appui à la jeunesse actrice aujourd'hui du développement durable (ODD) en Mauritanie. Mis en œuvre depuis décembre 2020<sup>1</sup>, le Grdr et ses partenaires se donnent pour objectif de créer aux échelles nationales et internationales (ressortissants et partenaires de coopération en France-Europe) les conditions pour l'apprentissage d'un dialogue construit et fructueux entre les OSC de jeunesse, les autorités et institutions locales et nationales. Ainsi, cette phase préparatoire vise trois objectifs opérationnels :

- *Renforcer l'adhésion et réunir les conditions pratiques de fonctionnement d'un programme ambitieux « Graine de Citoyenneté » sur le moyen et long terme en Mauritanie ;*
- *Mettre en place et tester les principes d'une gouvernance inclusive à l'échelle de territoires régionaux pilotes (Gorgol, Nouakchott, ...);*
- *Expérimenter un dispositif d'appui technique et financier d'initiatives citoyennes « au fil de l'eau »*

Cette phase préparatoire mobilise une grande diversité de parties prenantes et de partenaires : autorités locales, organisations de la société civile (ONG, organisation de jeunes, organisation de la diaspora), services déconcentrés, etc. dans une recherche de complémentarité sectorielle et géographique et l'émergence d'espaces de dialogue nouveaux.

Les partenaires, acteurs et bénéficiaires de l'action sont regroupés autour de noyaux fédérateurs régionaux (dans le Gorgol, à Nouakchott et sur l'espace France/Europe) et ont participé aux temps forts du programme. Ils ont directement mis en œuvre tout ou partie de certaines activités à travers des conventions de partenariat. Ces diverses collaborations ont été pensées selon une logique d'implication bénévole dans cette phase préparatoire.

Les élus locaux (principalement à l'échelle communale) et les autres autorités locales des territoires pilotes (administration territoriale, autorités traditionnelles) jouent un rôle important dans certaines activités et en co-portent certaines :

- Ils participent aux temps de concertation ;
- Ils sont membres pour certains du comité technique<sup>2</sup> et mettent en œuvre certaines actions dans le cadre de la phase préparatoire.

En outre, des expatriés et associations de ressortissants de Mauritanie (notamment les OSIM membres du RAME<sup>3</sup>, associations de ressortissants de Mauritanie) ont été parties prenantes du volet « production de connaissances » (Etude participative sur les acteurs de la solidarité en Europe qui participent au développement de la Mauritanie, entre « ici et là-bas »).

---

<sup>1</sup> Contractuellement, le projet a démarré le 01 juin 2019 avec une étude de faisabilité sur la phase préparatoire Graine de Citoyenneté

<sup>2</sup> Ces comités techniques sont mis en place avec des mandats définis sur une période donnée (comité de sélection des micro-projets, COPIL de suivi de l'étude sur les acteurs de la solidarité). Les noyaux fédérateurs régionaux sont également considérés comme des comités techniques.

<sup>3</sup> Réseaux des Associations Mauritaniennes d'Europe

## Objectifs et résultats attendus de GDC

L'objectif de cette phase préparatoire est de **promouvoir les principes de l'économie sociale et solidaire (ESS)** en prenant en compte les spécificités du contexte mauritanien, de **renforcer les organisations de la société civile (OSC) mauritaniennes** (modèle socio-économique, pratiques et méthodes d'ingénierie sociale) et de **contribuer à créer les conditions institutionnelles favorables à la mise en œuvre d'un programme pluri-acteurs visant à promouvoir la participation et l'implication de la jeunesse dans la vie publique** (dialogue avec les pouvoirs publics locaux et nationaux, stimulation des commandes publiques y compris celles portées par l'aide publique au développement (APD) à destination des OSC, échanges avec les acteurs français et européens) .

Cette phase préparatoire prend comme point de départ les acquis des programmes FAJ'R<sup>4</sup> et Jeunesse et pouvoir d'agir (JPA)<sup>5</sup>. C'est-à-dire les accords existant actuellement, dans les régions de Nouakchott et du Gorgol, entre d'une part des autorités locales (communales et régionales), des pouvoirs publics mauritaniens et des associations mauritaniennes et, d'autre part, ces dernières avec des collectivités territoriales françaises et des associations de solidarités internationales (dont des associations de la diaspora). Pour évoluer ensuite - quand les conditions de la concertation seront réunies - vers une dimension nationale. L'hypothèse de départ était qu'il fallait mieux éviter de se lancer précipitamment dans des accords institutionnels nationaux formels mais parfois vides de sens et d'actions concrètes pour travailler en priorité avec les entités déconcentrées des institutions étatiques, au niveau local, sous-régional et régional. Par ailleurs, en se basant sur le concept de double-espace du Grdr, et considérant le rôle institutionnel joué par le RAME en France et en Europe, il s'est agi de se donner les moyens de mobiliser des associations de la diaspora mauritanienne en France ainsi que des collectivités territoriales françaises déjà investies dans la coopération solidaire avec la Mauritanie ou intéressées à s'y engager.

Cette phase préparatoire cherchant la simplification du cadre logique pour faciliter son appropriation par les OSC et groupes de jeunes en Mauritanie, et comme une des innovations proposées pour un nouveau programme pluri-acteurs, ne comporte pas d'objectifs spécifiques.

A l'issue des 18 mois d'exécution, les résultats suivants étaient attendus :

- **Résultat 1** : en Mauritanie, deux noyaux fédérateurs régionaux sont établis dans les régions de Nouakchott et du Gorgol, favorisant et renforçant les accords entre associations et pouvoirs publics locaux (puis nationaux) pour la mise en œuvre d'un nouveau programme de type « PCPA 2.0 » tendant vers l'autonomie des associations mauritaniennes dans la promotion d'espaces d'expression socio-culturelle et citoyenne des jeunes, de leur insertion socioprofessionnelle, de la participation des jeunes femmes et d'impacts environnementaux positifs.
- **Résultat 2** : un noyau fédérateur entre le Grdr, le CCFD-Terre Solidaire, le Réseau des associations mauritaniennes en Europe (RAME), d'autres associations de la diaspora mauritanienne en France, des OSC et des collectivités territoriales françaises (et européennes) est établi en France pour la mise en œuvre de nouveau programme ;

---

<sup>4</sup> Le FAJR (« Aube », 2014 - ) est un fonds d'appui visant à appuyer la société civile mauritanienne à accompagner l'expression et la participation de la jeunesse et plus particulièrement des jeunes femmes.

<sup>5</sup> Jeunesse et Pouvoir d'Agir (Grdr, Ecodev, APMPG sous financement de l'UE et de la Région Centre-Val de Loire) cherchait à démontrer que le tissu associatif porté par les jeunes en Mauritanie peut constituer une porte d'entrée pertinente pour promouvoir l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) – qui est pratiquée, mais sans le nommer et sans aucune forme de structuration ou de mise en réseau propices à son développement

- **Résultat 3** : dans le double-espace Mauritanie-France (Europe), ces trois noyaux fédérateurs se mettent d'accord et établissent les mécanismes de gouvernance assurant la mise en chantier et la pérennité de ce nouveau programme.

Dans la stratégie programmatique et institutionnelle globale de cette phase préparatoire, les activités ont été développées parallèlement en Mauritanie et en France en ce qui concerne les deux premiers résultats (R1: établissement de deux noyaux fédérateurs régionaux en Mauritanie; R2: établissement d'un noyau fédérateur national en France) pour ensuite converger lors des activités du troisième résultat (R3: établissement des mécanismes de gouvernance assurant la mise en chantier et la pérennité d'un nouveau programme).

### Objectifs, méthodologie, calendrier de l'évaluation

Prévue dès l'origine du programme, cette évaluation doit permettre à travers les outils méthodologiques proposés par l'équipe d'évaluation de fournir une évaluation suivant les critères de référence classiques « pertinence, cohérence, efficacité, efficience et durabilité ». En outre, les résultats attendus de la prestation sont les suivants :

- L'impact de la phase préparatoire Graine de citoyenneté est mesuré à travers une analyse rétrospective du programme;
- Pour la prochaine phase du programme, le prestataire fournit une animation réflexive sur la conception collective d'une approche de suivi-évaluation « orientée changement », adaptée aux différents contextes de mise en œuvre, est conçue, proposée et initiée.

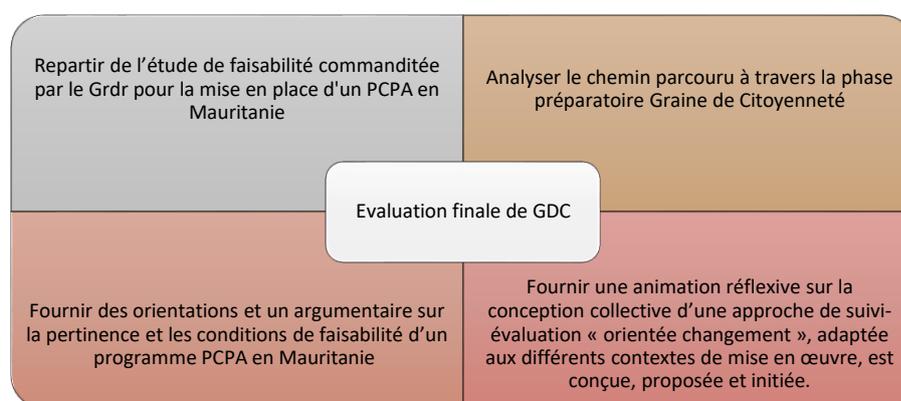


Figure 1 - Synthèse des objectifs de l'évaluation finale

Les objectifs suivants sont également attendus :

**Objectif N°1** : Evaluer qualitativement et quantitativement la mise en œuvre de Graine de citoyenneté, à travers l'appréciation des résultats qualitatifs et quantitatifs par rapport aux objectifs / résultats attendus dans les 3 axes prévus.

On dressera dans un premier temps un bilan pour chacun des 3 axes sur la base des indicateurs de résultats du cadre logique du programme (cf. annexe 1), de l'impact du programme sur les changements de comportements des bénéficiaires directs de l'action à savoir les organisations de la société civile, les pouvoirs publics ainsi que la cible de l'action qu'est la jeunesse (renforcement de capacité à dialoguer, décider et agir collectivement...).

Il s'agira d'apprécier les éléments suivants :

- 
- Prise en compte de la dimension genre et jeunesse ainsi que l'impact des actions menées par rapport à la jeunesse et l'appropriation du projet par les jeunes ;
  - Mais également de questionner l'approche « genre » de cette phase préparatoire ainsi et de proposer des améliorations de ces approches dans le cadre d'un PCPA ? L'évaluation visera fournir des éléments de réponses sur comment fournir une approche genre dans le cadre d'un PCPA ? Quelle situation de référence ? Comment l'établir ?
- Pertinence et efficacité de la stratégie d'accompagnement et de renforcement de capacités des acteurs, développée par le programme dans les régions du projet et ses effets sur les acteurs ciblés ;
- Stratégie d'implication des pouvoirs publics et institutions franco-mauritaniennes (autorités locales, ministères de tutelles, Ambassades) dans la dynamique ;
- Changements (et les non changements) induits par cette phase notamment sur les dimensions transversales autre que le genre et la jeunesse (impacts environnementaux, climatiques économie sociale et solidaire en particulier ...)
- Dispositif opérationnel mis en place : organigramme, communication, visibilité du projet, suivi-évaluation ;
- Méthodes d'animation, d'échanges, de mise en réseaux des initiatives, d'apprentissage, de collaborations "peer-to-peer" et d'éducation populaire (NTIC).

**Objectif N°2 :** Démontrer la pertinence d'un programme concerté en Mauritanie / Europe : apprécier la gouvernance et les relations partenariales entretenues dans le cadre du programme, leurs impacts sur la jeunesse et la reproductibilité des savoirs et savoir-faire ainsi que sur les pratiques des parties prenantes et de réseaux d'échanges de pratique

Il s'agira de d'identifier et souligner les éléments clefs justifiant du recours à l'instrument « programme concerté pluri-acteurs (PCPA) en Mauritanie et en Europe » : dimension significative de l'action, concordance avec l'expertise / expérience domaine d'expertise, articulation d'échelle territoriale / passage à l'échelle, partenariat avec les pouvoirs publics dont les autorités locales, renforcement du pouvoir d'agir de la jeunesse).

Les points à démontrer suivants seront considérés avec attention :

- Le changement de regard / posture des partenaires issus de la société civile mais également des pouvoirs publics sur la concertation pluri-acteurs ?
- La prise en compte du double espace Europe/Mauritanie dans la mise en œuvre du programme en analysant notamment l'impact de cette phase préparatoire sur les pratiques et point de vue des parties prenantes (décloisonnement...), en particulier à l'échelle des associations des noyaux fédérateurs ;
- Evaluer les différentes modalités de partenariat et de pilotage du programme selon les territoires et analyser la pertinence et l'efficacité dans les recherches de complémentarités (compétences, territoires, réseaux) ;
- Analyser l'impact des dispositifs mis en place à destination de la société civile sur la jeunesse (l'insertion intégrale et multisectorielle des jeunes) ;
- Identifier les points de rupture éventuels et proposer des pistes pour consolider ou faire évoluer ces partenariats (notamment dans le cadre de la première phase d'un programme PCPA - cf. Objectif N°3). Apprécier le niveau d'échange entre OSC des noyaux fédérateurs

régionaux, entre OSC sur plusieurs espaces géographiques mais également entre OSC et pouvoirs publics par l'entremise du projet.

**Objectif N°3 : Faire émerger les contours d'un dispositif de suivi-évaluation orienté changement.**

- Mettre en perspective, pour chacun des territoires d'intervention (Gorgol et Nouakchott), des pistes et recommandations visant à consolider les acquis et des hypothèses d'actions et permettant de définir des axes prioritaires à approfondir ou à développer pour la première phase en tenant compte des évolutions du contexte au niveau institutionnel, socio-économique et environnemental;
- Fournir des indicateurs qui pourront être utilisés pour évaluer, dans un futur programme, les changements de comportement des bénéficiaires directs de l'action à savoir les acteurs de la société civile, les pouvoirs publics et collectivités locales et la jeunesse.
- Développer un argumentaire autour de l'approche territoriale du programme permettant de faire le bilan d'un programme « Graine de citoyenneté » en identifiant les points d'intérêt pour prolonger cette approche (démarche de concertation pluri-acteurs mise en œuvre, évaluation de l'approche territoriale choisie (et comparaison des approches), enjeux communs, logiques de co-opération (notamment de coopération décentralisées), et de co-développement (dynamiques Migration-Développement sur le « double espace », etc.).
- Sur la base de l'évaluation finale et d'analyse du travail sur la gouvernance / contenu du futur programme (travail en cours de réalisation, à partir d'une approche orientée changement avec les acteurs du projet) formuler des recommandations sur le dispositif de gouvernance (notamment sur l'articulation de la gouvernance avec le dispositif de S/E) et sur l'architecture d'un programme concerté pluri-acteurs axé Jeunesse en Mauritanie / Europe.

**Démarche et budget envisagé**

Un COPIL pluri-acteurs (CCFD - Terre Solidaire, Région Centre Val De Loire, Secours Catholique France, 1 acteur du noyau fédérateur Gorgol, 1 acteur du noyau fédérateur Nouakchott, 1 acteur du noyau fédérateur Europe / Diaspora + SCAC + Direction de la Jeunesse + CDHAHRSC) en charge d'assurer la réflexion et le suivi de l'évaluation finale est d'ores et déjà en place. Les membres ont été invités à formuler leurs attentes.

Ce comité (ou au moins une partie des membres) sera partie prenante des différents temps forts de l'évaluation.

La prestation s'étalera sur 02 mois, d'avril à mai 2022 (cf. calendrier ci-dessous).

	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
Mise en place du COPIL- retour sur les TDR	Semaine du 21/02					
Validation des TDR par l'AFD	Fin de semaine du 28/02					
Publication de l'appel d'offres		Semaine du 07/03				
Contractualisation			Semaine du 04/04			
Revue bibliographique			5 H/J			

Mission			12H/J		
Atelier de travail / temps collectifs					
Rapport (complet et synthèse) et restitution Note d'orientation pour le nouveau programme					

*NB : Dates prévisionnelles du Ramadan 02 avril au 02 mai 2022*

Le séquençage prévisionnel suggéré est le suivant :

- Avril 2022 : analyse bibliographique, entretiens préparatoires et organisation d'ateliers de travail-formation multi-acteurs pour la conception et la mise en place du dispositif de suivi-évaluation ;
- Fin Mai 2022 : La méthodologie devra prévoir des alternances entre des temps à distance, une mission terrain de 10 jours (Gorgol et Nouakchott), des rencontres et entretiens avec équipes et partenaires. La possibilité de mobiliser des personnes ressources de l'équipe de consultant lors des temps forts de cette fin de programme est fortement souhaitée (assemblée plénière notamment).
- La démarche ici envisagée n'est qu'une proposition : l'équipe de consultants devra contribuer à la définition de la méthode et des termes de la commande dans une logique d'apprentissage continu, avec l'équipe du programme et à travers le comité de pilotage.

L'équipe d'évaluation veillera à alterner les temps :

- De revue documentaire (compte rendus, ressources produites dans le cadre de la phase préparatoire programme).
- D'entretiens avec les membres de l'équipe Grdr (France et Mauritanie) et les partenaires de l'action, notamment les OSC partenaires des noyaux fédérateurs régionaux.
- De recueil de l'avis des autorités administratives et des services techniques impliqués dans les activités du programme aussi bien que des principaux partenaires financiers du programme (Ambassade/SCAC), dans les régions.

**Budget de l'évaluation 26 000 euros (tous frais compris).**

### Activités organisées en parallèle de l'évaluation finale

Des groupes de travail thématiques autour de la gouvernance et du contenu d'un éventuel programme de renforcement de la société civile sont prévues à la même période de l'évaluation finale. Ces groupes visent à créer une dynamique collective entre les acteurs des noyaux fédérateurs du Gorgol, de Nouakchott ou d'Europe. Ces groupes de travail sont des espaces communs qui doivent participer à la réflexion autour de volets importants d'un futur PCPA à savoir la gouvernance et le contenu du programme. Ces réunions sont prévues via zoom, les consultants pourront également y participer.

	Thématiques	Groupe de travail 1 ( <u>Principes de fonctionnement et de prise de décision au sein d'un programme concerté "Jeunesse " RIM/Europe)</u>	Groupe de travail 2 ( <u>Dispositif d'implication des jeunes, respect parité et équité entre hommes et femmes dans les instances)</u>	Groupe de travail 3 ( <u>Renforcement des capacités et implication des OSC)</u>	Groupe de travail 4 ( <u>Dialogue institutionnel OSC / Pouvoirs publics)</u>
Semaine du 28/02	Définition vision collective	Mercredi 16 mars 16h30 GMT – 18h30	Jeudi 17 mars 16h30 GMT – 18h30 GMT	Mardi 01 mars 16h30 GMT – 18h30	Jeudi 03 mars 16h30 GMT – 18h30 GMT

		GMT RIM (17h30 – 19h30 France)	RIM (17h30 – 19h30 France)	GMT RIM (17h30 – 19h30 France)	RIM (17h30 – 19h30 France)
Semaine du 28/03	Définitions des chemins du changement (I)	<b>Mardi 29 mars</b> 15h30 – 17h30 en RIM (17h30 – 19h30 France)	<b>Jeudi 31 mars</b> (15h30 – 17h30 en RIM (17h30 – 19h30 France)	<b>Mardi 29 mars</b> 15h30 – 17h30 en RIM (17h30 – 19h30 France)	<b>Jeudi 31 mars</b> (15h30 – 17h30 en RIM (17h30 – 19h30 France)
Semaine du 11/04	Définition des chemins du changement (II) <sup>6</sup>	<b>Mardi 12 avril</b> 15h30 – 17h30 en RIM (17h30 – 19h30 France)	<b>Jeudi 14 avril</b> 15h30 – 17h30 en RIM (17h30 – 19h30 France)	<b>Mardi 12 avril</b> 15h30 – 17h30 en RIM (17h30 – 19h30 France)	<b>Jeudi 14 avril</b> 15h30 – 17h30 en RIM (17h30 – 19h30 France)
Semaine du 25/04	Quels stratégies pour atteindre les changements visés ?	<b>Mardi 26 avril</b> (15h30 – 17h30 en RIM (17h30 – 19h30 France)	<b>Jeudi 28 avril</b> (15h30 – 17h30 en RIM (17h30 – 19h30 France)	<b>Mardi 26 avril</b> (15h30 – 17h30 en RIM (17h30 – 19h30 France)	<b>Jeudi 28 avril</b> (15h30 – 17h30 en RIM (17h30 – 19h30 France)
Semaine du 09/05	Restitution	<b>Mardi 10 mai</b> (date prévisionnelle)			
Semaine du 23/05	Assemblée plénière	A définir			

## Livrables

- Un rapport complet de l'évaluation et sa synthèse (4 à 6 pages max) ;
- Une note d'orientation utile pour le montage du nouveau programme (AMI de mai / juin 2022), intégrant un processus d'animation de « suivi-évaluation orientée changement ».

## Profil recherché

L'équipe de consultant.es (binôme au minimum) doit présenter des profils complémentaires remplissant les compétences et expériences suivantes :

- Un accompagnement de programme dans le S/E concerté et les approches orientées changement. Une expérience de programme concerté pluri-acteurs serait un plus.
- Une posture favorable à une analyse réflexive (et donc critique) collective et constructive dans un objectif d'apprentissage continu ;
- Un savoir-faire avéré en termes de maniement des différents outils d'animation en présentiel et à distance sera apprécié ;
- Une connaissance de la Mauritanie et des problématiques abordées est fortement souhaitée.;
- Une bonne maîtrise du français, à l'écrit comme à l'oral, ainsi qu'une maîtrise du Hassanya ou d'autres langues nationales (poulaar, soninké, wolof) est vivement encouragée ;
- Une bonne capacité de synthèse.

## Articulation consultant.e / responsable programme

La coordinatrice du programme Graine de Citoyenneté et le responsable de l'Unité SERA du Grdr seront les principaux interlocuteurs de l'équipe de consultants (mise à disposition des ressources calendrier...). Pendant la/les missions, l'équipe d'évaluation sera en lien avec les coordinateurs des cellules du Grdr. Ces derniers seront alors leurs principaux interlocuteurs respectifs pour adapter les outils d'animation, de S&E, organiser les entretiens, mener les missions d'observation.

<sup>6</sup> Si les groupes de travail avancent rapidement sur cette étape, la session « définition des chemins du changement II » ne sera pas nécessaire.

## Procédure pour déposer une offre, modalités d'évaluation

Les offres doivent être envoyées avant le 30 mars 2022 à 18hGMT à [keurtsing.tchouankea@grdr.org](mailto:keurtsing.tchouankea@grdr.org) et [yvan.lecoq@grdr.org](mailto:yvan.lecoq@grdr.org) avec pour objet : «Candidature \_ Dispositif S&E et Evaluation d'impact ».

Elles devront comprendre **une offre technique** comprenant :

- Une note de présentation de l'équipe de consultants illustrant sa plus-value et son adéquation avec les attentes de la prestation, accompagnée des CV avec les références de travaux similaire
- Une note narrative de 2 pages décrivant sur les bases des indications des présents TDR le processus de construction et d'exploitation collégiale du dispositif de S/E ;

et **une offre financière** détaillant :

- Les coûts Homme/Jour et nombre d'H/J ;
- les frais de missions (déplacements, hébergement) associés aux différents temps envisagés dans le processus de construction et d'exploitation du dispositif ;
- Tout autre frais annexes jugés nécessaires.

Les offres seront évaluées techniquement selon la grille suivante.

Points de l'offre technique	Pondération
Note de compréhension des TDE	10
Adéquation équipe de consultants avec la prestation	20
Présentation des étapes de la démarche d'évaluation et des livrables envisagés	20
Offre financière	10

## Annexe 1 – Cadre logique

Objectifs spécifiques (OS) (1 à 3 maximum)	Résultats attendus pour chaque OS (2-3 résultats max /OS)	Principales activités prévues (5 activités maximum par résultat)	Indicateurs de suivi des activités chiffrés prévus pendant la durée du projet	Indicateurs de résultats chiffrés prévus pendant la durée du projet
<p><b>Objectif 1 :</b> En s’inspirant des principes de l’Economie sociale et solidaire (ESS), renforcer les organisations de la société civile (OSC) mauritaniennes (modèle socio-économique, pratiques et méthodes d’ingénierie sociale) et créer les conditions institutionnelles (dialogue avec les pouvoirs publics locaux et nationaux, stimulation des commandes publiques y compris celles portées par l’aide publique au développement (APD) à destination des OSC, échanges avec les acteurs</p>	<p><b>R1 :</b> Etablissement de noyaux fédérateurs régionaux en Mauritanie, à Nouakchott et dans le Gorgol, favorisant et renforçant les accords entre associations et pouvoirs publics locaux/nationaux pour la mise en œuvre d’un PCPA 2.0 Mauritanie.</p>	<p><b>R1A1 :</b> En Mauritanie, dans un premier temps, à partir des bilans des programmes FAJ’R et Jeunesse et pouvoir d’agir (JPA sur cofinancement européen) et à travers des tours de table avec des associations qui ont participé à ces deux projets, le Grdr et ses partenaires identifient les associations pilotes qui établiront des noyaux fédérateurs dans les régions de Nouakchott et le Gorgol.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une étude de faisabilité est réalisée</li> <li>- Un diagnostic individuel est réalisé auprès des associations pilotes à Nouakchott</li> <li>- Une charte de valeurs est réalisée</li> <li>- La base de données des OSC est réalisée et mis à jour dans le Gorgol et à Nouakchott</li> <li>- Des fiches acteurs sont réalisées.</li> </ul>	<p>Un mapping sectoriel des associations pilotes est réalisé à Nouakchott et mis à jour dans le Gorgol</p>
			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Au moins 3 tours de table permettant de faire le bilan des programmes FAJ’R et JPA sont réalisés dans le Gorgol et à Nouakchott.</li> <li>- Au moins 2 tours de table permettent d’élaborer et de valider un cahier de procédure fonds souples/ région.</li> </ul>	<p>Un groupe multi-acteurs composé d’OSC de jeunes, de collectivités locales et d’acteurs externes sont mobilisés autour de l’élaboration de cahiers de procédures fonds souples</p>
		<p><b>R1A2 :</b> En Mauritanie sont organisés des tours de table avec les pouvoirs publics mauritaniens nationaux et en région et d’autres acteurs actifs dans le pays pour partager les objectifs et les conditions nécessaires à la mise en chantier d’un PCPA 2.0 Mauritanie.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Au moins un tour de table permettant de définir les règles de fonctionnement et de gouvernance des noyaux fédérateurs est réalisé</li> <li>- Document du nombre et pourcentage de participation féminine et de jeune dans ces tours de table ;</li> </ul>	<p>Deux groupes multi-acteurs sont mobilisé autour de la réflexion autour de la construction d’un PCPA 2.0 en Mauritanie</p>

français et européens) pour la mise en oeuvre d'un programme pluri-acteurs visant à promouvoir la participation et l'implication de la jeunesse dans la vie publique.		<p><b>R1A3 :</b> En Mauritanie, les associations qui promeuvent déjà :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la participation socioculturelle, citoyenne et professionnelle des jeunes femmes et défendent le droit des femmes,</li> <li>- promeuvent déjà les impacts environnementaux positifs ;</li> <li>- promeuvent déjà des espaces d'expression socio-culturelles pour les jeunes</li> <li>- promeuvent déjà l'insertion socioprofessionnelle des jeunes avec plus-value sociale</li> </ul> <p>dans les régions de Nouakchott et du Gorgol sont renforcées dans leurs capacités d'organisation, de gestion et d'accompagnement des groupes locaux de jeunes.</p>	Au moins 30 initiatives portées par des OSC de jeunes ou par des structures intervenant sur la thématique jeunesse sont financées et accompagnées dans les deux régions	30 OSC sont soutenues techniquement et financièrement
		<p><b>R1A4 :</b> En Mauritanie sont établis formellement et officiellement les deux noyaux fédérateurs pilotes dans les régions de Nouakchott et du Gorgol qui géreront la mise en chantier d'un PCPA 2.0 Mauritanie.</p>	- 2 noyaux sont mis en place (incluant PP / OSC)	Un groupe multi-acteurs est mobilisé autour de la création de noyaux fédérateur régionaux
	<p><b>R2 : Etablissement en France d'un noyau fédérateur entre le Grdr, des associations de la diaspora mauritanienne en France, des OSC et des collectivités territoriales françaises (et Européennes) pour la mise en œuvre d'un PCPA 2.0 Mauritanie.</b></p>	<p><b>R2A1 :</b> En France, le Grdr et ses partenaires identifient les acteurs qui formeront le noyau fédérateur des partenariats en France et en Europe d'un PCPA 2.0 Mauritanie.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des rencontres individuelles sont réalisées</li> <li>- Des outils de communication autour du programme sont réalisés</li> </ul>	Un groupe multi-acteurs est mobilisé autour de la création de noyaux fédérateur régionaux
	<p><b>R2A2 :</b> Réalisation d'une étude participative auprès (i) des associations membres du RAME et des autres associations de la diaspora mauritanienne en France, (ii) des organisations partenaires français en particulier le CCFD-Terre Solidaire et ses membres (organisations de jeunesse), (iii) des collectivités locales françaises en coopération décentralisée avec leurs homologues mauritaniennes pour identifier</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les Tdr de l'étude sont réalisés</li> <li>- Un COPIL est mis en place</li> <li>- Une revue bibliographique est réalisée</li> <li>- Une cartographie et une feuille de route sont produites sur les apports des membres en France/Europe à un futur PCPA 2.0 Mauritanie et sa phase préparatoire</li> </ul>	Un groupe d'acteurs composé d'OSC françaises, du RAME et des collectivités en coopération décentralisée (COPIL) est mobilisé autour de l'élaboration de l'étude participative	

		ce que pourraient être leurs apports dans le cadre de cette phase préparatoire et un futur PCPA 2.0.		
		<b>R2.A3</b> : En France sont organisés des tours de table avec les OSC et les pouvoirs publics français, les collectivités territoriales, des fondations et des entreprises privées pour partager les objectifs et les conditions nécessaires à la mise en chantier d'un PCPA 2.0 Mauritanie.	Au moins deux tours de tables avec les associations de la diaspora mauritanienne en France et les collectivités locales françaises ; Au moins deux tours de tables avec les OSC et les pouvoirs publics français, les collectivités territoriales, des fondations et des entreprises privées.  Au moins 50% de participation féminine et de jeune dans ces tours de table.	Un groupe multi-acteurs est mobilisé autour du partage des objectifs et des conditions nécessaires à la mise en chantier d'un PCPA 2.0 Mauritanie
	<b>R3</b> : Dans le double-espace Mauritanie-France, établissement de trois noyaux fédérateurs se mettant d'accord et établissant les mécanismes de gouvernance assurant la mise en chantier et la pérennité d'un PCPA 2.0 tendant vers l'autonomie des associations mauritaniennes dans la promotion d'espaces d'expression socio-culturelle des jeunes, de leur insertion socioprofessionnelle, de	<b>R3.A1</b> : Discussion et accords entre les acteurs participant sur le titre du futur PCPA 2.0 Mauritanie.	Une délibération regroupant les avis des trois noyaux durs pour l'identification du titre du futur PCPA 2.0 Mauritanie ;	Un comité de délibération des OSC / PP sur le programme à venir
		<b>R3.A2</b> : Partage d'une vision intégrée des trois Résultats attendus, basée sur la pérennité sociale, citoyenne, économique et environnementale des projets qui seront présentés par les associations et groupes de jeunes.	- Un état des lieux de la jeunesse en RIM et à travers la diaspora mauritanienne est réalisé.  - Un accord des acteurs autour de la vision intégrée d'un programme pluriacteurs destiné à la jeunesse  - Au moins 3 réunions du comité de suivi sont organisées	Les acteurs ont tracés des chemins de changement ;
		<b>R3.A3</b> : Définition des activités précises pour le lancement du PCPA 2.0 depuis les initiatives et plateformes locales existantes et en expérimentant de nouvelles modalités d'animation notamment à travers des plateformes et des outils virtuels.	- Un consensus autour des mandats du comité de pilotage est réalisé	3 accords établissant les mécanismes de gouvernance à l'échelle du noyau fédérateur

<p><b>la participation des jeunes femmes et d'impacts environnementaux positifs.</b></p>		- 1 document d'orientations stratégiques du futur programme est produit ;	
	<p><b>R3.A4 :</b> Créer les conditions pour la parité entre hommes et femmes à tous les niveaux de participation, de gouvernance et de décision du futur PCPA 2.0 Mauritanie.</p>	<p>- Un consensus autour d'un processus évolutif de gouvernance est trouvé - Un consensus des acteurs autour de la représentativité et l'équilibre dans les instances de gouvernance du projet est trouvé</p>	<p>1 accord sur les mécanismes inclusifs garantissant la parité à l'échelle du noyau fédérateur</p>
	<p><b>R3.A5 :</b> Considérer la pertinence d'activités exploratoires dans d'autres régions de Mauritanie qui pourraient être concernées par le PCPA 2.0.</p>	<p>- Sur base des retours d'expérience des trois territoires, un consensus autour de l'élargissement du programme à d'autre territoire est trouvé</p>	<p>3 ateliers de concertation thématique sur l'élargissement à d'autres régions</p>
	<p><b>R3.A6 :</b> Amender et finaliser le schéma de gouvernance proposé en début de phase préparatoire.</p>	<p>- Des mandats clairs sont formalisés</p>	<p>Des mécanismes de gouvernances sont validé*s pour garantir la mise en œuvre efficiente d'un PCPA 2.0</p>